



Association Nationale d'Intervention Sociale
en Commissariat et Gendarmerie

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

INFORMATION PRÉOCCUPANTE, ATTESTATION: QUELLE PRATIQUE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS POUR LES ISCG ?

CONTENU :

Au regard du nombre de situations traitées chaque année, les ISCG produisent très rarement des écrits dans leur pratique quotidienne, essentiellement consacrée à la relation avec les personnes rencontrées.

Cependant la rencontre quotidienne avec des familles qui vivent des violences pose la complexité d'intervenir sur des situations de risque voir de danger pour les enfants et leur parent. La rédaction d'informations préoccupantes concernant le contexte de vie des enfants ou d'attestations pour décrire l'accompagnement social d'une victime de violence conjugale vont susciter nombre d'interrogations et d'échanges.

Ces écrits sont ainsi sources de questionnements sur le positionnement professionnel, de doutes, de sentiment parfois de trahison envers des familles qui vivent des violences: à partir de quand faire une IP ou une attestation ? Quelles sont les conséquences sur ma relation à la personne? Est ce que cela pourra vraiment aider les enfants, la personne? Suis-je obligé de faire cela?

Et lorsque la décision est prise de rédiger une IP ou une attestation, reste à définir comment construire cet écrit de telle manière à respecter les objectifs de celui-ci mais également les personnes et les faits mentionnés.

OBJECTIFS :

Cette formation vise à donner des repères légaux, déontologiques et éthiques pour que chaque ISCG renforce sa pratique et son positionnement professionnels :

- En définissant plus clairement ce qui légitime le déclenchement d'une information préoccupante ou la rédaction d'une attestation.
- En développant des capacités à construire des écrits professionnels

Le « quand écrire ? » et le « comment écrire ? » seront donc les deux axes de cette formation construite à partir des thématiques suivantes:

- 1- connaître le cadre légal et l'enjeu de la définition de l'IP ou de l'attestation
- 2- repérer les pratiques institutionnelles
- 3- Evaluer la prise de risque
- 4- comprendre les pièges relationnels de l'aide contrainte
- 5- Prendre en compte les effets dans la relation au public
- 6- construire des écrits professionnels

Siège social : C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : estelle.karchen@aniscg.org

tel: 0785012192



Association Nationale d'Intervention Sociale
en Commissariat et Gendarmerie

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

PRÉREQUIS

Exercer ou encadrer l'exercice des missions en commissariat ou gendarmerie

PUBLIC VISÉ

ISCG, cadres employeurs ISCG,

DURÉE : 2 JOURS (2X7H)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS : jusqu'à la veille de la formation

Contact par mail ou téléphonique avec les chargés de missions de l'ANISCG pour évaluer besoins et attentes ainsi que pour donner tous les renseignements utiles

Procédure d'inscription :

1. Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un accord écrit de l'employeur sous forme de courrier ou de bon de commande le cas échéant.
2. Ces documents sont à renvoyer par mail à contact@aniscg.org ou par voie postale à ANISCG 519 avenue Pont Trinquat, 34070 Montpellier.
3. Lorsque le nombre d'inscrits minimum est atteint, vous recevrez une confirmation d'inscription.
4. En cas d'annulation, aucune facturation ne sera adressée si l'annulation survient à J - 30 ; 50 % seront facturés si l'annulation survient entre J - 29 et J - 15 ; La totalité de la somme sera dûe si l'annulation survient à J - 14.
5. La facture sera adressée à l'employeur ainsi qu'une attestation de présence. Ladite attestation sera adressée par mail aux stagiaires

Pour vous inscrire, suivre le lien suivant et télécharger le formulaire

http://www.aniscg.org/public/Medias/formulaire_dinscription.pdf

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle proposée en intra ou inter établissement
- Animation des journées basée sur alternance apports théoriques, échanges avec les stagiaires, cas pratiques, expérimentations

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Exposés théoriques, présentation PPT
- Partage d'expérience et de questionnement des stagiaires
- Analyse de situations vécues par les participants

Siège social : C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : estelle.karchen@aniscg.org

tel: 0785012192



Association Nationale d'Intervention Sociale
en Commissariat et Gendarmerie

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

- Exercices pratiques
- Ressources documentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Auto positionnement et recueil des besoins et attentes
- Tour de table
- Évaluation individuelle (ex QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif)
- Bilan de fin de formation
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire
- Questionnaire d'évaluation à chaud, complété individuellement

LIEU et ACCESSIBILITÉ :

En Inter institution dans les locaux de l'ANAS : 15 rue de Bruxelles, 75009 PARIS

En Intra : Chaque commanditaire fournira l'adresse

Personne en situation de handicap, contactez notre référent

Il est demandé au commanditaire d'informer le prestataire de toutes les mesures prises pour favoriser la participation de tout participant porteur d'un handicap et de veiller à la mise en œuvre de ceux-ci.

PROFIL DU FORMATEUR :

Laurent Puech, assistant de service social de formation initiale, ex intervenant social en gendarmerie, directeur de l'ANISCG. Il assure en parallèle une activité de formateur sur les thèmes du secret professionnel, du partage d'informations et des écrits professionnels.

TARIFS :

Adhérents : 150€/jour soit 300€ pour les 2 jours

Non adhérents : 200€/jour soit 400€ pour les 2 jours

DATES :

Prochaine session au 1er semestre 2024. Les dates seront communiquées sur notre site.

Siège social : C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : estelle.karchen@aniscg.org

tel: 0785012192